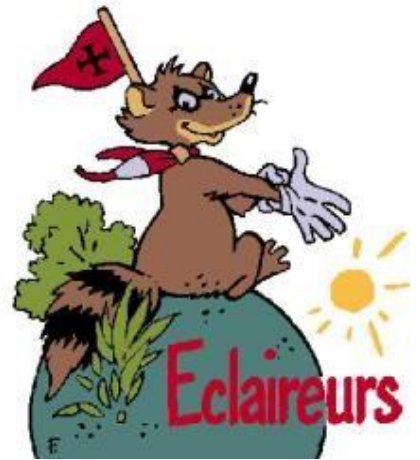




*Carnet de  
Hike du*

*lundi 15 au  
vendredi 19*



*avril des Eclaireurs  
d'Ecaussinnes*

### **Introduction au Hike :**

Te voilà enfin devant ton tant attendu carnet de Hike !

Lis le bien attentivement pour que tu sois au courant de tout ce que tu peux prendre ou ne pas prendre, tout ce que tu pourras faire et ne pas faire et encore d'autres choses très importantes !

### **Destination :**

Nous partons aux alentours de Mouscron cette année, voici l'adresse complète :

## **« Ferme des jeunes »**

**Rue Vicair Georges Minne**

**7711 Dottignies**

### **Horaire et timing :**

Nous vous demandons de venir déposer vos enfants **le lundi** pour **18h30**, ils ne doivent pas avoir mangé. Et de venir les chercher au même endroit **le vendredi à 18h**. Nous comprenons bien sûr que certains parents travaillent tard et qu'il n'est pas possible de venir les déposer ou les rechercher à cette heure-là, mais il est toujours possible d'organiser un covoiturage entre éclaireurs ! En plus, c'est bon pour la planète :D. Et au cas où, en dernier recours, prévenez nous que votre enfant arrivera plus tard.

### **Le prix :**

Pour ce qui est de la participation financière, cette année nous vous demanderons la somme de 55€ à verser sur le compte des éclaireurs :

BE87 0689 0754 8494 EUR avec en communication : « Hike Mouscron 2019 + Nom et prénom » Aucune difficulté financière ne doit empêcher un éclaireur de participer au Hike, n'hésitez pas à venir nous en parler si c'est le cas, on trouvera une solution ensemble.

## Ce qu'il faut que tu prennes pour le Hike !

Premièrement, ta chemise et ton foulard sont les deux choses que nous te demandons absolument de prendre avec toi ! Si tu ne les as pas ce jour-là, tu ne resteras pas avec nous ! N'oublie pas que nous faisons partie d'une fédération et que nous représentons des valeurs alors prends ton uniforme avec toi et fais lui honneur en te comportant comme le bon scout que tu es ;-).

Cette liste est avant tout à titre indicatif, si tes parents trouvent que certaines choses te seront totalement inutiles, libre à toi de ne pas les prendre 😊 Mais nous insistons encore sur le fait que la chemise et le foulard sont **OBLIGATOIRES** !!!!!

### Pour te vêtir :

- **Ta chemise scoute (OBLIGATOIRE)**
- **Ton foulard (OBLIGATOIRE)**
- 5 paires de chaussettes (dont une ou deux biens chaudes)
- 5 slips
- T-shirt en suffisance
- 1 ou 2 pantalons
- 1 ou 2 shorts
- 1 ou plusieurs pulls (dont un très chaud)
- 1 veste (chaude et imperméable de préférence)
- 1 imperméable (ou un KW)
- 1 paire de chaussure de marche (ou d'Ecaussinnes)
- 1 paire de basket ou de foot
- 1 paire de sandales ou de vieilles chaussures pour les jeux d'eau
- 1 paire de bottes

### Pour te laver :

- Du savon et shampoing (toujours utiles)
- 1 ou 2 gants de toilette
- 2 ou 3 essuies de bain
- 1 brosse à dents et 1 dentifrice

- 1 maillot (pas de short de plage) et 1 bonnet

#### **Pour dormir :**

- 1 sac de couchage
- 1 matelas ou lit de camp
- 1 oreiller
- 1 pyjama bien chaud

#### **Divers :**

- Plusieurs ***bics***
- 1 petit carnet ou un bloc de feuilles
- 1 gourde (utile lors de balade ou de longs jeux). Attention ta gourde doit être propre, car il y a déjà eu des cas de maladie à cause de gourde mal nettoyées.
- 1 (ou deux si disponible) lampe de poche (avec des piles neuves !!!)
- 1 petit sac à dos (pour les randonnées par exemple)
- Des jeux de sociétés
- **Ta carte d'identité**
- **Ta fiche de santé dument complétée**

#### **Ce que tu ne dois pas prendre avec toi !**

Radio, lecteur mp3, GSM, cigarettes, alcool, vuvuzela, PS, consoles, singes, etc ... « Comme chaque année, nous vous rappelons que la cigarette et l'alcool sont interdits chez les mineurs de moins de 16 ans et afin que le Hike se déroule à merveille nous vous rappelons que toutes consommations durant le séjour sera sérieusement sanctionnée et les parents seront mis au courant dans les plus brefs délais. »

#### **Communication importante !**

Comme répéter tout au long de l'année, afin d'avoir l'occasion de partir en Hike avec nous, les scouts doivent **IMPERATIVEMENT** être en ordre de paiement dans tous les domaines !

Les calendriers doivent être payés ainsi que la cotisation de l'année et le paiement pour le Hike.

Un mail sera envoyé aux parents qui ne sont toujours pas en ordre de paiement durant la première semaine des vacances de Pâques, et si nous n'avons pas reçu de confirmation de mise en ordre par notre banque, ou bien un mail des parents qui précise que le virement a été fait, nous nous devons de refuser la venue de votre enfant.

Nous ne sommes ni payés, ni subsidiés, les animateurs payent eux aussi leurs calendriers, leur cotisation et leur Hike et nous estimons normal qu'il en soit autant pour les éclaireurs.

Nous espérons être assez clair et ne pas avoir à refuser un scout en début de Hike. Cela ne nous fera absolument pas plaisir non plus, croyez nous.

### [Comment nous joindre sur place ?](#)

Via nos Gsm ou nos messageries vocales. Dans ce dernier cas, nous vous rappellerons dans les deux heures qui suivent.

Sambar Etincelant	Romain Rousseaux (Chef responsable) 21 ans	0474/52.62.00
Mustac Futé	Simon Janssens (Trésorier) 21 ans	0479/92.27.34
Airedale Taquin	Aloïs Bert (Secrétaire/matos/calendriers) 19 ans	0471/09.76.89
Gaur Volontaire	Djason Clarin (Responsable local) 20 ans	0470/32.72.79
Abyssin Fripon	Léo Chamart (Infirmier) 18 ans	0498/57.84.69
Colibri Perfectionniste	Lucien Vervaeren (Responsable présences) 19 ans	0479/76.10.75

Une question ? [ecaussinnesclaireurs@gmail.com](mailto:ecaussinnesclaireurs@gmail.com)